

PRATIQUES VIT-VINICOLES POUR PROJET DE THESE

L'an deux mille vingt, le **mardi 27 avril à 9h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 20 avril 2021 s'est réuni à la salle La Lucarne – Arradon sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
M. Paul BARRET	
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Sylvie SCULO	

Absents excusés :

M. André CROCQ
M. Gilles DUFEIGNEUX

Procuration :

M. André CROCQ donne procuration à Mme Anne GALLO

Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)
Mme Sophie GIRAUD (Responsable du développement territorial)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

PRATIQUES VITI-VINICOLES POUR PROJET DE THESE

Le passé viticole du Golfe du Morbihan est méconnu. Pourtant, sur le territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, la vigne a connu un « âge d'or », le département ayant comptabilisé plus de 2000 hectares de vignes en 1891. En quelques décennies à partir des années 1950, elle en a totalement disparu. Les dernières vendanges ont été enregistrées en 1993 à Sarzeau et le Morbihan a perdu son statut viticole en 2001.

Plusieurs réflexions et démarches sur le renouveau des pratiques vitivinicoles ont été initiées ces dernières années sur le Morbihan et plus particulièrement sur le territoire du Parc.

Afin de confirmer le potentiel du territoire et de cadrer les projets portés par le Parc et ses partenaires, notamment la commune de Sarzeau, plusieurs études ont pu être menées depuis 2014 en partenariat avec l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers :

- Réimplantation de vignes dans le Golfe du Morbihan - Étude d'opportunité pour le renouveau des pratiques viti-vinicoles - Ludivine GUINOISEAU - Master Vintage ESA d'Angers 2014
- Faisabilité d'une réimplantation de vignes dans le Golfe du Morbihan - Paul JARDIN - Master Vintage ESA d'Angers 2015
- Caractérisation géo-pédologique pour la réimplantation de vignes dans le Golfe du Morbihan - Cellule Terroirs Viticoles 2015
- Étude économique de paniers de biens - ESA d'Angers 2015

Ces études ont permis à la Commune de Sarzeau accompagnée par le Parc de formaliser le cadre de la réimplantation de cette activité économique sur son territoire et de lui permettre de créer la ferme communale et de faire appel à un porteur de projet. Un vigneron est installé sur les terres communales depuis le printemps 2020.

Dans la suite de ces partenariats, la commune de Sarzeau et le Parc ont été sollicités en novembre 2019 par une étudiante souhaitant réaliser une thèse sur ce sujet. Après plusieurs échanges techniques avec l'étudiante et l'université de Rennes II, et s'agissant d'un projet de thèse dans le cadre d'un dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche), une réunion politique de partenaires potentiels a été organisée le 19 février 2021. Le projet de thèse de Clémentine Charmont s'intitule :

« Vignes bretonnes, un potentiel à (re)découvrir, une géohistoire du temps présent - Sur les traces du passé viticole morbihannais partie prenante de la renaissance de la culture de la vigne en Bretagne »

Voir : Détail en annexe 1.

Cette renaissance viticole est née de la volonté de renouer avec le passé viticole de la Presqu'île de Rhuys et de participer au développement cohérent et grandissant de l'activité vitivinicole en Morbihan et plus largement en Bretagne, eu égard à son histoire et aux enjeux climatiques et économiques.

Une convergence d'intérêts est donc apparue au travers des échanges, pour soutenir techniquement et financièrement la renaissance d'une nouvelle filière viticole et d'un vignoble morbihannais et breton. Ce partenariat pourrait s'étendre, avec toute la cohésion qu'il mérite, à la région Bretagne.

Lors de cette réunion, le soutien et l'accompagnement financier et technique d'une thèse CIFRE (partenariat avec la recherche), a été reçu favorablement concrétisant les attentes communes. Ainsi, une thèse sera menée par Mme Clémentine Charmont. Le projet étudie le potentiel des vignes morbihannaises via l'histoire viticole du département et dans le contexte de changements à la fois juridique (ouverture de la législation européenne sur les droits de plantation) et environnemental

(changement climatique). Le but est d'introduire les vignes bretonnes au vignoble national et sortir de la marginalité viticole dans laquelle se trouve les vignes morbihannaises.

Le Morbihan a un passé/présent important dans la Bretagne viticole. L'étude est à replacer dans le contexte régional de la renaissance viticole bretonne depuis le début du XXème siècle, en écho aux projets de connaissance et de valorisation du patrimoine morbihannais et aux projets de recherche à l'échelle régionale se consacrant au volet environnemental (changement climatique et viticulture en Bretagne).

Les partenaires présents et intéressés au soutien du projet de recherche sont : le Département du Morbihan, la commune de Sarzeau, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Les opportunités identifiées pour les partenaires :

- Connaître et valoriser l'histoire viticole,
- Impulser une dynamique économique sur le territoire,
- Suivre et valoriser le projet atypique sarzeautin
- Servir d'exemple à une échelle large
- Soutenir la création d'une filière viticole locale/bretonne, œnotourisme, encadrement du foncier...

Une structure accueillant la salariée doctorante en dispositif CIFRE doit être définie.

A l'issue de la réunion du 19 février, et au vu d'échanges bilatéraux, je vous propose que le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan soit la structure d'accueil de la Doctorante Clémentine Charmont pour une durée de 3 ans. Je vous soumetts le plan de financement suivant encore en discussion avec les partenaires :

Le financement s'établit sur 3 ans de septembre 2021 à septembre 2023 du contrat CIFRE = environ 112 000 €.

Il est à noter que le montant du salaire peut être réévalué selon les années avec une modification à venir de la loi de programmation de la recherche.

- Contrat de collaboration de recherche = 12 000 €
- Salaire chargé = 100 000 €
- Subvention ANRT = 42 000 €
- Solde à financer = 70 000,00 €

A titre indicatif, la participation modulable de chaque partenaire financier pourrait être le suivant :

- Département du Morbihan 35 % : 24 500€ /3 ans soit 8 166€ /an ;
- Golfe du Morbihan Vannes Agglomération GMVA 35% : 24 500€ /3 ans soit 8 166€ /an ;
- Commune de Sarzeau 15% : 10 500€ / 3 ans soit 3 500€ / an ;
- Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan PNRGM 10 500€ / 3 ans soit 3 500€ / an ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical décide à l'unanimité :

- De **valider** le Parc comme structure d'accueil et de soutien technique et financier à ce projet de thèse pour trois ans,
- **D'autoriser** le président à signer la promesse d'embauche de la salariée Doctorante Clémentine Charmont,
- De **déposer** le dossier de demande de soutien financier et de déclaration de thèse CIFRE auprès de l'ANRT Association Nationale de la Recherche et de la Technologie,
- **D'effectuer** toutes les démarches administratives nécessaires avec l'université de Rennes 2 pour le contrat de Thèse CIFRE.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT